

# NATATION FONDAMENTAL

## 1. PARTICIPATION

- 1.1. Trois nageur(euse)s par école ayant participé au provincial, par sexe, par année d'âge et par épreuve.
- 1.2. Deux relais par école, ayant participé au provincial, par année d'âge.
- 1.3. Un(e) élève peut participer à deux course(s) individuelle(s) et un relais.

## 2. EPREUVES

- 2.1. Individuelles : 25 m brasse - 25 m nage libre - 25 m dos.
- 2.2. Relais : 4 X 25 m nage libre - 4 X 25 m brasse.

## 3. CLASSEMENTS

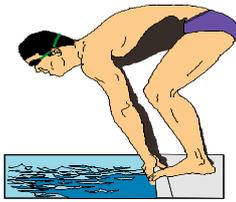
- 3.1. Les classements se font au temps.
- 3.2. Par année d'âge sauf MIN AB regroupés.
- 3.3. L'ordre d'arrivée prime sur les temps des chronométreurs.
- 3.4. L'ordre d'arrivée est établi par le juge arbitre.
- 3.5. Les temps officiels seront calculés par le juge de table.

## 4. PRESCRIPTIONS GENERALES

- 4.1. Port du bonnet de bain obligatoire. Les bermudas sont interdits.
- 4.2. Officiels, délégués, chronométreurs et nageur(euse)s sont seuls admis autour du bassin.
- 4.3. Parents et supporters sont priés de se tenir dans l'espace qui leur est réservé.
- 4.4. Prière d'observer strictement les consignes d'ordre et de discipline.
- 4.5. Prière d'observer le silence au moment de chaque départ de course.

## 5. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES : LES PENALITES

- 5.1. Le départ dans l'eau est interdit pour la brasse et la nage libre ainsi que pour le(la) 1<sup>er(ère)</sup> nageur(euse) du relais.
- 5.2. Départ anticipé : pénalisation de 2".
- 5.3. Départ de relais : 2" de pénalisation pour chaque départ anticipé.
- 5.4. Brasse : le(la) nageur(euse) qui ne touche pas le mur (à l'arrivée) des deux mains simultanément reçoit une pénalisation de 2".
- 5.5. Dos crawlé : le(la) nageur(euse) qui ne touche pas le mur à l'arrivée en position dorsale reçoit une pénalisation de 2".
- 5.6. Pour toutes les nages, le(la) nageur(euse) qui marche dans la petite profondeur reçoit une pénalisation de 2".
- 5.7. Si le(la) nageur(euse) ne respecte pas la nage de la course : disqualification.



# NATATION SECONDAIRE

## 1. PARTICIPATION

- 1.1. Trois nageur(euse)s par école, ayant participé au provincial, par sexe, par année d'âge et par épreuve.
- 1.2. Les deux meilleurs relais par école, ayant participé au provincial, et par année d'âge.
- 1.3. Un(e) élève peut participer à deux courses individuelles et un relais.

## 2. EPREUVES

- 2.1. Minimes A et B : 50 m brasse/50 m nage libre/50 m dos/4 X 50 m nage libre.
- 2.2. Cadet(te)s A et B : 50 m brasse/50 m nage libre/50 m dos/50 m papillon/4X50 m nage libre
- 2.3. Scolaires A et B et Junior(e)s A et B : 100 m brasse/100 m nage libre/100 m dos/100 m papillon/100 m 4 nages\*/4 X 50 m nage libre.
- 2.4. L'épreuve marquée d'un \* est une épreuve ouverte et est organisée suivant les possibilités.

## 3. CLASSEMENTS

- 3.1. Les classements se font au temps.
- 3.2. Par année d'âge sauf JUN/SEN regroupés.
- 3.3. L'ordre d'arrivée prime sur les temps des chronométreurs.
- 3.4. L'ordre d'arrivée est établi par le juge arbitre.
- 3.5. Les temps officiels seront calculés par le juge de table.

## 4. PRESCRIPTIONS GENERALES

- 4.1. Port du bonnet de bain obligatoire. Les bermudas sont interdits.
- 4.2. Officiels, délégués, chronométreurs et nageur(euse)s sont seuls admis autour du bassin.
- 4.3. Parents et supporters sont priés de se tenir dans l'espace qui leur est réservé.
- 4.4. Prière d'observer strictement les consignes d'ordre et de discipline.
- 4.5. Prière d'observer le silence au moment de chaque départ de course.

## 5. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES : LES PENALITES

- 5.1. Départ plongé obligatoire pour la brasse, le papillon, la nage libre ainsi que le(la) 1<sup>er(ère)</sup> nageur(euse) du relais.
- 5.2. Départ anticipé : pénalisation de 5".
- 5.3. Départ de relais : 5" de pénalisation pour chaque départ anticipé.
- 5.4. Brasse : le(la) concurrent(e) doit obligatoirement toucher le mur des deux mains simultanément (au virage ou à l'arrivée) sous peine d'une pénalisation de 5".
- 5.5. Dos crawlé : le(la) nageur(euse) qui ne touche pas le mur à l'arrivée, en position dorsale reçoit une pénalisation de 5".
- 5.6. Pour toutes les nages, le(la) nageur(euse) qui marche dans la petite profondeur est disqualifié(e).
- 5.7. Si le(la) nageur(euse) ne respecte pas la nage de la course : disqualification.
- 5.8. Papillon : le(la) nageur(euse) qui ne touche pas le mur (au virage ou à l'arrivée) avec les deux mains simultanément reçoit une pénalisation de 5".  
Le(la) nageur(euse) qui ne sort pas les bras hors de l'eau est disqualifié(e).